



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Faillites

Question écrite n° 48342

Texte de la question

M. Jean-Pierre Kucheida appelle l'attention de M. le ministre des petites et moyennes entreprises, du commerce et de l'artisanat sur l'évolution des faillites d'entreprises. En effet, selon le bilan dressé par l'économiste Euler, il apparaît que les défaillances d'entreprises ont progressé de 10 % durant l'année qui vient de s'écouler. Ainsi, la France comptabilise désormais près de 62 400 faillites en rythme actuel, les entreprises les plus importantes, notamment du secteur de l'électronique, de la mécanique, du textile ou du BPT, étant de plus en plus touchées. Il lui demande par conséquent de lui faire connaître les mesures qu'a prévues son ministère pour remédier à cette situation.

Données clés

Auteur : [M. Kucheida Jean-Pierre](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 48342

Rubrique : Difficultés des entreprises

Ministère interrogé : petites et moyennes entreprises, commerce et artisanat

Ministère attributaire : petites et moyennes entreprises, commerce et artisanat

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 février 1997, page 771